



Fiche Programme Formation Recyclage Habilitation Electricien Basse Tension + Haute Tension

B1(V) / B2(V)(Essai) / BR / BC / BE + Attributs (Mesure / Essai / Vérification)

H1(V) / H2(V)(Essai) / HC / HE + Attributs (Mesure / Essai / Vérification)

➔ Objectif de la formation :

Mettre à jour les connaissances et pratiques pour le maintien des habilitations BT et HTA pour le personnel électricien réalisant des travaux et interventions en basse tension et des opérations en haute tension dans le respect des prescriptions de la NF C 18-510.

➔ Public concerné :

Electricien en travaux neufs, technicien de maintenance ou d'exploitation d'installations électriques BT et HTA.

➔ Pré-requis :

Posséder une habilitation en BT et HTA.

➔ Durée :

1,5 jour (7 heures de théorie et 3,5 heures de pratique).

➔ Nombre maximum recommandé de stagiaires :

12 pour la théorie - 6 pour les travaux pratiques.

➔ Objectifs pédagogiques :

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
 - Identifier les risques liés à l'électricité et leurs effets sur le corps humain.
 - Connaître les prescriptions de sécurité définies par la NF C 18-510.
 - Adopter la bonne conduite en cas d'incident ou d'accident électrique.
 - Réaliser des interventions générales.
 - Réaliser des opérations d'ordre électriques dans le cadre de travaux en BT et HTA.
 - Appliquer les procédures de consignation en BT et HTA.

➔ Contenu de la formation :

- Rappels sur :
 - Réglementation et responsabilités : décret du 22/09/2010, rôle de l'employeur et du salarié.
 - Notions de base en électricité : tension, courant, protections.
 - Risques électriques : électrisation, électrocution, incendie.
 - Zones d'environnement et domaines de tension.
 - Moyens de protection et comportements sécuritaires (EPI / EPC).
 - Travaux hors tension et sous tension (notions, la formation n'est pas à vocation TST).
 - Consignation, mise à la terre, VAT en BT et HTA.
 - Essais, mesures, vérifications en BT et HTA.
 - Exercices pratiques sur installations BT et HTA.

➔ Méthodes pédagogiques :

- Alternance de théorie et d'échanges interactifs (photos, vidéos...).
- Études de cas, démonstrations et exercices.
- Support visuel EleCS.Conseil conforme à la NF C 18-510.

➔ Évaluation et validation :

- QCM de validation des acquis.
- Attestation de fin formation remise au stagiaire.
- Proposition d'habilitation adressée à l'employeur.
- Remise d'un titre d'habilitation à remplir par l'employeur.

➔ Références réglementaires :

- NF C 18-510
- Décret n°2010-1016 du 30 août 2010.
- Articles R.4544-9 à R.4544-11 du Code du travail.